

Auch, le 11 septembre 2012

COMMUNIQUE DE PRESSE

ÉLECTION MUNICIPALE PARTIELLE A PUJAUDRAN

Les dimanches 30 septembre et 7 octobre 2012

Par arrêté préfectoral du 7 septembre 2012, les électeurs de PUJAUDRAN sont convoqués pour élire **cinq conseillers municipaux** afin de remplacer les cinq conseillers démissionnaires.

Cette élection se déroulera, pour le 1^{er} tour, le dimanche 30 septembre 2012, de 8 h à 18h et, en cas de second tour, le dimanche 7 octobre 2012.

- S'agissant d'un scrutin uninominal majoritaire à 2 tours, pour être élu un candidat doit recueillir :
- au 1^{er} tour, la majorité absolue des suffrages exprimés et un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits,
 - au 2nd tour : la majorité relative, quel que soit le nombre de votants.

